

Guéret, le 17 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département fait sa rentrée

L'heure de la reprise a sonné pour les élus du Département. Ils étaient réunis pour la première Commission Permanente de la nouvelle mandature, le 10 septembre dernier. Une première, comme un air de rentrée, alors que petits et grands ont repris le chemin de l'école.

Et il n'y a pas d'âge pour faire sa première rentrée ! **Multi-accueils, micro-crèches, halte-garderies et Maison d'Assistants Maternelles** ouvrent leurs portes à nos plus petits. Ces structures sont accompagnées dans leur fonctionnement par le Conseil départemental, pour plus de **121 000 €** ; de quoi, garantir un accueil dans des conditions favorisant leur apprentissage.

Apprentissage mais aussi **découverte** pour nos **collégiens**, avec près de **15 800 €** accordés aux établissements pour la prise en charge des sorties périscolaires réalisées en juin et juillet derniers. L'occasion de randonner sur Crozant, de découvrir Vassivière ou encore de visiter le Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Et l'**année scolaire** qui débute s'annonce tout aussi rythmée. En effet, elle sera :

- **artistique**. A Parsac, la classe orchestre s'agrandit avec la création d'une seconde classe pour les élèves de 5^e, toujours en partenariat avec le Conservatoire départemental Emile-Goué. Tandis qu'à Aubusson, la Classe à Horaires Aménagés Musique verra, cette année encore, la prise en charge des déplacements des élèves vers l'annexe du Conservatoire.
- **sportive**. Avec la mise en place d'une nouvelle section sportive dédiée au basket-ball au collège de Chambon-sur-Voueize, ce sont désormais 13 sections sportives en collège que soutient le Conseil départemental. Pour sa part, la section « natation » de Martin Nadaud se voit, en raison de la fermeture de la piscine municipale, remplacée temporairement par une activité « crossfit ».

L'année sera aussi, pour tous, **culturelle** grâce au soutien apporté au **Centre Culturel Yves Furet** et à **La Guérétoise de Spectacles** à hauteur de **25 000 €** chacun. Et puisqu'entre culture et **patrimoine** il n'y a qu'un pas, les élus ont acté une subvention de **170 000 €** au **CAUE** pour ses missions de préservation et de valorisation du patrimoine. Dans cette même ligne, **28 500 €** d'aides ont été accordées afin d'accompagner les communes dans la réalisation de **travaux de restauration** : réfection de toitures pour les **églises** de La Chaussade, Saint-Sulpice-les-Champs ou encore pour la Tuilerie de Pouligny à Chéniers.

Un soutien indispensable aux communes, à l'image de celui accordé aux intercommunalités, via les **contrats Boost'Ter** pour leurs projets. **Creuse Confluence** bénéficiera de **118 000 €** pour la création d'un tiers-lieu médiathèque à Boussac. Quant à **Marche et Combraille en Aquitaine**, **3 000 €** lui seront attribués pour l'homologation d'un sentier Grande Randonnée de Pays.

Ces mêmes intercommunalités s'engagent depuis plusieurs années, aux côtés du Département, dans plusieurs dispositifs, comme celui du **GIP Habitat** où elles sont rejointes par les Communautés de communes du **Pays Sostranien** et du **Pays Dunois**.

Quant au Département, il fait le choix de conforter sa politique en matière de **logement** en accordant des **subventions exceptionnelles** «rénovation énergétique» et «sortie insalubrité» pour environ **35 000 €**, en renouvelant sa **convention** avec **Plüm Energies** (2021-2023) dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement et en s'engageant à préparer, en partenariat avec l'Etat, le futur **Plan Départemental de l'Habitat**.